



Pôle Jeunes

Saison 2019/2020

Procès-verbal n°4 de la réunion du 2 décembre 2019

Présents :

RAYBAUDI Eric	Président Pôle Jeunes
AZIL Fabien	Conseiller Technique Départemental
ANDRÉ Jean-Paul	Référent Foot à 8
GOUSSET Emmanuel	Foot à 8
GUICHARD Thierry	Référent Foot à 5
PROTIN Nathalie.....	Foot à 5
THOMAS Laurent	Référent PEF (<i>Arrivée 20h15</i>)
BRASTEL Aurélie	Commission PEF
LAGERBE Sandra	Commission PEF

Excusés :

ROYER Ange	Foot à 8
GROSS Mireille	Foot à 5
BLANCHOT Patrice	Comité Directeur
CETOJEVIC Ludovic	Commission Féminine
HERLUISON Annick	Foot à 5

Ouverture de la séance à 19h

1/ Informations depuis la dernière réunion

1.1/ Vie du District

Retour du dernier Comité Directeur du 18/11 : les membres de la commission sont informés du projet de réorganisation des locaux du District

1.2/ Label Jeunes Crédit Agricole

Dans le cadre de la collaboration entre les Districts et les Caisses Régionales, le Crédit Agricole a souhaité compléter son accompagnement (*prévu pour les clubs labellisés « Labels Jeunes FFF Crédit Agricole »*)

Il est ainsi créé un « Prix d'Encouragement Crédit Agricole » pour récompenser un club aux démarches prometteuses, qui se verra récompensé par une dotation en matériel sportif

La commission a validé le choix d'un club de l'agglomération troyenne (*dont le nom sera dévoilé lors de la soirée de remise des dotations Label Jeunes*) pour l'ensemble des efforts d'encadrement, de comportement et de rigueur administrative dont il fait preuve depuis un peu plus d'un an

1.3/ Évocation d'un mail relatif à un match U14

La commission a pris connaissance d'un mail adressé par le FCMT à la Commission des Compétitions relatif à un match en U14 District et qui lui a été transféré compte tenu d'accusations contre un membre du Pôle Jeunes envers qui il est demandé la radiation de sa fonction au sein du District

Sur les deux premières parties du mail (*confirmation de réserves d'avant-match sur la participation de joueurs et comportement jugé anti-sportif du dirigeant*), s'agissant d'un match U14 géré par la Commission des Compétitions, le Pôle Jeunes ne peut intervenir à la place de ladite commission.

Sur la dernière partie où il est demandé la radiation de sa fonction au District, la commission du Pôle Jeunes ne peut suivre les demandes du FCMT. Elle n'a en effet pas juridiquement la capacité de radier l'un de ses membres, radiation qui de surcroît ne s'appuierait sur aucun texte réglementaire : les demandes du dirigeant à ses joueurs (*dont la nature antisportive n'est qu'une interprétation du club mais peut être tout autant perçue comme étant une décision tactique*) ne sont en effet pas interdites dans les règlements FFF.

De plus, la commission considère qu'il est important de bien faire la part des choses entre les interventions d'une personne en tant que dirigeant d'un club et les missions qu'elle a souhaité mener au sein d'une commission du District : en l'occurrence, aucune instance (*District, Ligue ou Fédération*) n'ayant été la cible de propos ou interventions déplacées du dirigeant, ses missions au sein du District n'ont pas à être remises en cause

1.4/ Plateau qualificatif Festival U13 du 23/11 – Courrier de l'AS TERTRE

La commission a été destinataire d'un courrier émanant de l'AS TERTRE demandant des explications sur une situation rencontrée sur un plateau de qualification au Festival U13 qui s'est déroulé le 23 novembre dernier

Le Pôle Jeunes rappelle que ses membres sont pour leur grande majorité licenciés d'un club, qu'ils peuvent donc se retrouver en situation de contrôle sur un plateau où une de leur équipe est engagée, mais que cela ne saurait préjuger en rien de leur impartialité. Le membre de la commission n'était en outre pas noté comme encadrant de l'équipe au niveau des feuilles de licence, les missions étaient donc bien dissociées

Une réponse sur certains points plus spécifiques sera apportée au club demandeur

2/ Projets 2019-2020

2.1/ Réunions de secteur U7-U9 de décembre 2019

La commission prépare l'ordre du jour de ces réunions de secteur qui auront lieu :

- Secteur Nord 10 décembre 2019 - Foyer Ambroise Croizat – Romilly
- Secteur Centre 12 décembre 2019 - Amphithéâtre Centre Sportif de l'Aube
- Secteur Est 16 décembre 2019 - Lieu à valider (*Piney*)

Il est rappelé aux clubs que l'objet principal de ces réunions consiste en l'établissement des plateaux U6-U7 et U8-U9 jusqu'à la fin de la saison et qu'en conséquence **la présence d'un responsable de chaque catégorie est impérative** : les clubs qui ne seraient pas représentés ne seront pas affectés aux plateaux et devront contacter directement les clubs organisateurs (+ *information* à footanimation@district-aube.fff.fr) pour vérifier la possibilité d'intégrer leurs plateaux

Les membres de la commission se répartissent sur les différentes réunions

2.2/ Journée Départementale U11

Fabien AZIL n'a pas encore eu de retour de la part de l'association que nous souhaitons soutenir

Il est en revanche confirmé que la journée départementale U11 du samedi 23 mai 2020 se déroulera sur le complexe de Foicy

2.3/ Festival U13

La commission valide les classements des plateaux de qualification qui se sont déroulés le samedi 23 novembre. Un plateau a été reporté au samedi 18 janvier en raison de la fermeture des terrains le jour même

2.4/ Journée Nationale des Débutants

Le Comité Directeur a validé la candidature du club de l'Etoile de Lusigny pour l'organisation de la JND 2020

Une première réunion avec le club s'est déroulée le vendredi 29 novembre

2.5/ Après-midi spécifique « Gardien de But »

La 1^{ère} Journée des Gardiens a été fixée au mercredi 22 avril et se déroulera de 14h à 17h. Pour cette première opération, seuls des gardiens U12/U13 seront conviés. Le contenu est à l'étude, en particulier sur les intervenants potentiels. Une demande pour utiliser le terrain synthétique du Complexe Sportif de l'Aube sera transmise rapidement

2.6/ Application tablette pour les plateaux U7-U9-U11 et U13

Le Comité Directeur a mis en place un groupe de travail pour en particulier valider les problèmes juridiques liés au respect du Règlement Général sur la Protection des Données

La commission approfondit les fonctionnalités souhaitées de l'application, pour transmission au groupe de travail et présentation aux clubs lors des réunions de secteur de décembre

3/ Courriers / Mails des clubs

- 01/11 : Foot 2000 informe du lieu du plateau U9 organisé le 16/11
- 04/11 : Le club de Marigny demande la publication des plateaux U13 pour les mois de novembre et décembre. Une réponse est apportée le 05/11 en précisant que la validation de ceux-ci était à l'ordre du jour de la réunion du Pôle Jeunes du 04/11 et que la parution sera effective courant de la semaine
- 05/11 : Nogent informe que les plateaux U7 et U9 du 09/11 se dérouleront sur terrain stabilisé
- 05/11 : L'AS Tertre informe de l'annulation du plateau U6-U7 du 09/11 et du maintien de celui en U9
- 05/11 : Le Pôle Jeunes transmet aux clubs un e-mail avec les informations relatives aux matchs et plateaux jusqu'à la trêve de décembre
- 06/11 : L'ESTAC demande le report du match U13 Excellence face au FCMT. Celle-ci étant faite hors délai, il sera fait application du règlement financier
- 06/11 : Le FCMT informe de modifications de lieux suite à la parution des calendriers et demande des explications sur certaines amendes appliquées sur Septembre et Octobre. Réponse apportée le 07/11, justifiant celles-ci
- 06/11 : St Julien informe de l'absence des ses équipes lors des plateaux du 30/11 en raison de la tenue de l'AG du club
- 06/11 : Foot Seine informe du changement de stade pour son équipe 2 en U13

- 06/11 : Le FCMT et Isle Aumont confirment leur accord pour l'inversion du match U13 du 09/11
- 07/11 : MELDA informe du changement de lieu pour le plateau U9 du 09/11 en raison de la fermeture du terrain de Mergéy
- 07/11 : Vaudoise 4 informe de son absence au plateau U9 du 09/11 à Arcis
- 07/11 : ESNA Arcis transmet un arrêté municipal de fermeture des terrains d'Arcis
- 07/11 : La commission est mise en copie d'un mail de Thierry Anglade, en charge du Foot Diversifié, sur une proposition d'organisation de tournoi Beach Soccer en Juin 2020
- 07/11 : Réception de l'arrêté municipal de fermeture des terrains de Mergéy
- 07/11 : Le Pôle Jeunes transmet un mail aux clubs pour rappeler la procédure relative aux fermetures de terrain
- 07/11 : Nord Est Aube informe que le plateau U7 du 09/11 aura lieu à Brienne au lieu de Lesmont
- 07/11 : Réception de l'arrêté municipal de fermeture des terrains de St André
- 07/11 : Sainte Savine Football demande le report de son match U13 du 09/11 contre Melda
- 07/11 : Les Municipaux informent de l'impossibilité de recevoir le plateau U11 et un match U13 du 09/11 en raison de la fermeture des terrains
- 08/11 : Bar sur Aube informe que son équipe U11 sera absente du plateau du 09/11 à Vendevre
- 08/11 : Montieramey informe de l'absence de son équipe U7 et de l'une des équipes U9 au plateau du 09/11 à Chaource
- 08/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Pont Ste Marie, Troyes, St Just Sauvage, Romilly sur Seine et Nogent
- 08/11 : Echange entre le Pôle Jeunes et le FCMT sur le maintien du plateau U7 à St André (*qui se tiendra sur la plaine de jeu, non concernée par la fermeture des terrains*)
- 08/11 : Le S3 Academy informe des modifications relatives à ses équipes U7 pour les plateaux du 09/11
- 08/11 : L'Etoile de Lusigny informe de l'absence de l'une de ses équipes U7 au plateau de Brienne
- 08/11 : Dienville informe du forfait de son équipe U13 pour le match du 09/11
- 08/11 : Réception de l'arrêté municipal de fermeture des terrains de St Julien
- 08/11 : Le Pôle Jeunes transmet au club du FCMT la procédure particulière à suivre pour la rencontre U13 entre FCMT-6 et FCMT-2 (*en raison de l'impossibilité de la FMI à gérer une rencontre entre 2 équipes du même club*)
- 08/11 : Le Pôle Jeunes transmet aux clubs un rappel suite au passage en match sec et à la FMI
- 08/11 : Réception de l'arrêté municipal de fermeture des terrains de Trainel
- 08/11 : Foot Seine informe (*hors délai*) de l'absence de ses équipes U7 au plateau de Nogent du 09/11, en raison d'un nombre de joueurs insuffisant
- 08/11 : Le S3 Academy informe (*hors délai*) des modifications relatives à ses équipes U9 pour les plateaux du 09/11

- 08/11 : Le RCSC demande des explications détaillées sur les amendes appliquées en Septembre-Octobre. Un nouveau contrôle des feuilles concernées va être effectué pour fournir les informations demandées. Le Président du club sera reçu au District le 09/12
- 10/11 : Réception de plusieurs mails de Marigny relatifs à un match de la veille
- 11/11 : Le club de l'AGT demande à être affecté à un autre plateau de qualification U13. La commission ne peut accéder à cette demande, la répartition de ces plateaux ayant été faite par tirage au sort, il ne serait pas équitable pour les autres clubs de répondre favorablement
- 12/11 : Les Portugais de Romilly informent du forfait général de leur équipe U11 n°3
- 12/11 : Le Pôle Jeunes transmet à un dirigeant du club de Vaudes/Aumont les coordonnées mail de la commission des compétitions, pour des questions relatives aux U14
- 12/11 : Foot 2000 demande à ne recevoir que 3 équipes au lieu des 4 prévues sur le plateau U11 du 23/11 (*car un seul terrain Foot à 8 disponible*). La commission répond que compte tenu du nombre d'équipes engagées, cela signifierait ne pas la faire jouer du tout : en cas d'absence excusée sur un autre plateau, la commission étudiera la possibilité de répondre favorablement à la demande
- 12/11 : St Julien informe de modifications sur ses équipes U11 pour les plateaux du 16/11
- 12/11 : Le Pôle Jeunes informe les clubs par mail de la parution des plateaux U11 jusqu'en Décembre
- 13/11 : Marigny informe du déplacement en gymnase du plateau U9 prévu le 16/11, en précisant qu'il se jouera l'après-midi
- 13/11 : Suite à la prolongation de fermeture des terrains de St André et Ste Savine, le FCMT informe du changement de lieux de 2 matchs U13
- 13/11 : Marigny informe de l'annulation d'un plateau U7 du 16/11. La commission indique qu'il n'y a aucun plateau U7 programmé à Marigny à cette date
- 13/11 : L'AS Tertre informe ne pas pouvoir recevoir un 2^{ème} plateau U11 le 30/11 (*terrains et vestiaires déjà occupés par un autre plateau U11*)
- 14/11 : Nogent informe de l'absence de ses équipes U9 au plateau du 16/11 à Marigny
- 14/11 : Marigny demande un report de son match U13 du 16/11 face à S3 Academy à la date « libre » du 23/11. Le Pôle Jeunes rappelle que la journée du 23/11 est dédiée en U13 aux plateaux de qualification au Festival U13 et que les deux équipes sont engagées sur cette date
- 14/11 : Les services techniques de Troyes informent de la fermeture du terrain Henri-Terré n°4
- 14/11 : Nogent informe de l'annulation des plateaux U11 prévus le 16/11
- 14/11 : Foot Seine informe reprendre l'organisation de l'un des plateaux de Nogent à Savières, Marigny reprenant le deuxième
- 14/11 : Vaudoise informe de la présence d'une seule équipe sur les deux prévues au plateau du 16/11 à Mailly, en raison de l'absence de plusieurs joueurs
- 14/11 : ESNA Mailly informe d'un changement de numéro de téléphone pour l'un de ses dirigeants U11
- 14/11 : Le service des sports de la Chapelle St Luc informe des modifications de lieux pour les matchs U13 de S3 Academy et RCSC du 16/11
- 14/11 : Nogent informe de l'absence de son équipe U11 au plateau du 16/11 à Savières
- 15/11 : L'ASOFA informe de la présence d'une équipe U7 sur les deux prévues au plateau des Municipaux du 16/11 (*plusieurs joueurs malades*)

- 15/11 : Bar sur Aube informe de l'impraticabilité des terrains et de l'annulation des plateaux U7 et U9 prévus le 16/11
- 15/11 : Le Morgendois informe de la fermeture des terrains de Sauvage et du déplacement en futsal du plateau U11 prévu
- 15/11 : ESNA Plancy informe de l'annulation du plateau U11 du 16/11 en raison d'un arrêté municipal de fermeture des terrains
- 15/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de La Chapelle St Luc, Bar/Seine, Pont Ste Marie, Troyes, Nogent, Sauvage, La Rivière de Corps, Bar sur Aube,
- 15/11 : L'ASOFA informe de la présence de deux équipes U9 sur les trois prévues au plateau de Lusigny du 16/11 (*plusieurs joueurs malades*)
- 15/11 : Le FCMT informe de l'annulation du plateau U9 en raison de la fermeture des terrains
- 15/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Fontvannes, Ste Savine, St André, Plancy, Fontaine les Grès
- 15/11 : L'AS Tertre propose l'inversion au FCMT pour le match U13 du 16/11
- 15/11 : Maizières informe qu'elle ne sera pas présente au plateau Futsal à Anglure mais qu'elle se déplacera au plateau de Mailly
- 15/11 : Le Foyer Barséquanais informe du forfait de son équipe U13 à Vaudoise/Virey
- 15/11 : Nord Est Aube informe de l'annulation du plateau U11 à Lesmont en raison des conditions météo et de l'état du terrain
- 15/11 : L'AGT informe de son absence au plateau U7 du 16/11 à Rosières, par manque de joueurs
- 15/11 : Les Portugais de Romilly informent de leur absence au plateau futsal U11 à Anglure et au plateau U11 à Marigny (*manque de joueurs*)
- 15/11 : L'Etoile Chapelaine informe de l'absence de son équipe U11 au plateau du 23/11 à Arcis
- 15/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de St Julien, Aix en Othe, Lesmont
- 15/11 : St Etienne informe (*hors délai*) de son absence au plateau U11 aux Noës : la commission rappelle que la réception d'un mail direct d'un club organisateur annulant son plateau ne signifie pas nécessairement que le plateau est annulé. En effet, celui-ci peut être déplacé sur un autre club organisateur dans l'optique de faire jouer les enfants. L'information d'annulation à communiquer aux joueurs et parents ne doit être donnée qu'après validation de cette annulation par le Pôle Jeunes
- 15/11 : Foot Seine informe (*hors délai*) de son absence au plateau U7 du 16/11 à Trainel
- 15/11 : Vendevre demande des explications sur l'absence de son équipe aux plateaux de qualification au Festival U13. La commission rappelle qu'il ne peut y avoir qu'une seule équipe par club lors de la Finale Départementale et que l'entente de Bar/Vendevre/Riceys est qualifié d'office, comme toutes les équipes U13 Excellence. Comme dans tous les cas similaires, les équipes 2, 3 et suivantes des clubs en question ne sont donc pas concernées par la phase de qualification
- 15/11 : L'ESGT demande que les mails transmis à son intention soient également transmis en CC sur une autre adresse mail + SMS. La commission prend note mais ne peut garantir que cette demande sera suivie systématiquement d'effet en raison des paramétrages dans ses outils
- 16/11 : Réception de l'arrêté municipal de fermeture des terrains de Sauvage

- 16/11 : Les Municipaux informent qu'une nouvelle fois, deux clubs de l'agglomération sont encore arrivés en retard sur leur plateau U7. La commission rappelle que les plateaux du samedi matin doivent démarrer à 10h15 (*RDV 9h45*) et qu'en cas d'absence des clubs visiteurs, le club organisateur peut démarrer le plateau à l'heure prévue, puis refuser la participation des équipes qui arriveraient en retard
- 17/11 : En raison de l'occupation des terrains par 3 autres matchs de championnat, le plateau de qualification Festival U13 de Bar sur Aube est déplacé à Lesmont
- 18/11 : Les services techniques de Troyes informent de la fermeture de tous les terrains de Troyes
- 19/11 : Marigny informe de modifications sur les plateaux U7 et U9 des 23 et 30/11 et de l'absence de son équipe U9 au plateau de Nogent du 23/11
- 19/11 : L'AGT informe de la date du report de son match U13 face à Estac Filles
- 19/11 : L'ESCPO informe de son absence aux plateaux U7 et U9 de Montieramey
- 19/11 : L'entente Bar/Vendeuvre/Riceys informe du forfait général de sa dernière équipe U13
- 20/11 : Bar sur Seine informe de l'absence de son équipe U11 au plateau du 23/11 à Brienne
- 20/11 : Rosières informe de la présence de seulement 2 équipes U9 au plateau de l'ESTAC
- 20/11 : Le FCMT informe de l'annulation des plateaux U7 et U11 (*fermetures des terrains*) et de l'accord pour l'inversion du match U13 Excellence
- 20/11 : Le Morgendois informe ne pas pouvoir organiser 2 plateaux U11 en même temps et demande à ce que l'un des deux soit déplacé sur un autre stade
- 20/11 : Jérémy Pichon (*FC Crenoy*) transmet un projet d'organisation pour les U11. Fabien AZIL lui répond directement
- 21/11 : Différents mails sont échangés avec les clubs de Trainel, Morgendois, Maizières et Melda pour la réorganisation de plateaux (*suite fermetures de terrains*)
- 21/11 : Trainel demande que l'un des deux plateaux prévus le 14/12 sur son unique terrain soit déplacé
- 21/11 : Vaudes Animation informe de son forfait au plateau de qualification du Festival U13
- 21/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Nogent, Mergey, St Lyé, Pont Ste Marie
- 21/11 : Marigny demande des informations sur un mail reçu de la part de l'association FOOT RÉCRÉ
La commission répond le 03/12 que cette opération n'émane pas des instances fédérales mais est l'œuvre d'une structure associative privée. Chaque club est libre de décider d'y donner suite ou non
- 21/11 : S3 Academy informe des modifications pour ces équipes U7 et U9 pour les plateaux du 23/11
- 22/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Bréviandes, La Rivière de Corps, St André, Ste Savine, Vendeuvre, la Chapelle St Luc, Souigny, Bouilly, Mergey, St Lyé
- 22/11 : Foot 2000 demande à participer au plateau d'Arcis en raison de l'annulation de son plateau U11
- 22/11 : Nord Est Aube informe des lieux pour les plateaux U9 et U11
- 22/11 : AJV Ource informe de son absence au plateau U11 du 23/11 à Lesmont
- 22/11 : L'Etoile de Lusigny informe que seule une équipe U7 sur les deux sera présente à Dienville
- 22/11 : Marcilly informe de l'absence de son équipe U9 au plateau de Nogent (*enfants malades*)

- 22/11 : Dienville informe de l'absence de son équipe 2 au plateau U11 à Lusigny le 23/11
- 22/11 : Le RCSC informe de l'annulation du plateau du 23/11 en raison de la fermeture des terrains
- 22/11 : S3 Academy informe de son absence au plateau U11 de Rosières
- 22/11 : L'ASLO informe de l'annulation de son plateau U11 suite à la fermeture des terrains
- 22/11 : Les Municipaux informent (*hors délai*) du déplacement de leur équipe U11-2 au plateau du 23/11 à Brienne
- 22/11 : Foot Seine informe (*hors délai*) de l'absence de leur équipe U7 au plateau à Anglure
- 23/11 : Nogent informe que ses plateaux U7 et U9 sont annulés en raison des fortes intempéries
- 23/11 : Les Portugais de Romilly informent que le plateau U11 est annulé en raison des fortes intempéries
- 23/11 : Nogent informe (*hors délai*) de l'absence de son équipe U11 au plateau de Marigny
- 23/11 : Maizières informe que le plateau U9 est annulé en raison des fortes intempéries
- 23/11 : Le RCSC informe (*hors délai*) de son absence au plateau U7 à Creney
- 23/11 : Marigny informe que le plateau U11 est annulé en raison des fortes intempéries
- 23/11 : L'Etoile de Lusigny informe de la fermeture des terrains ce samedi à midi (*terrains devenus dangereux suite au plateau U11 du matin et des fortes pluies de la nuit*), interdisant de fait la tenue du plateau de qualification du Festival U13
- 23/11 : Echanges mails avec le désignateur des jeunes arbitres de la CDA Aube, qui met également en copie la commission des désignations prévues en U13 pour certains matchs du 14/12.
Le Pôle Jeunes informe les clubs concernés
- 25/11 : Riceys Sport demande la confirmation de la date de la prochaine réunion de secteur.
Le Pôle Jeunes confirme que la réunion aura lieu le lundi 16 décembre (*au lieu du 09/12, en raison de la tenue de l'AG du District*)
- 25/11 : Les Municipaux informent de la répartition des plateaux et matchs à Foicy pour le 30/11
- 25/11 : Echange mail avec Nogent pour confirmer le lieu d'un plateau U9 du 30/11
- 25/11 : ESNA Plancy informe que son équipe U11 sera présente au plateau à Arcis et non à celui de la Vaudoise
- 25/11 : La commission reprogramme les 07 et 14/12 plusieurs matchs de U13 Excellence afin de pouvoir établir comme prévu le classement des équipes qui participeront en U13 R3 à partir de mars 2020
- 25/11 : Isle Aumont demande à avancer son match U13 du 14/12 au mercredi 11/12. Le Pôle Jeunes rappelle la procédure à suivre via FootClubs. Le club adverse ayant donné son accord via FootClubs, la commission homologue le changement de date
- 25/11 : L'ESGT demande à intégrer son équipe U9 au plateau de Foot 2000
- 26/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Lusigny, St André
- 26/11 : Nogent propose d'organiser le plateau U7 du 14/12 à la place de Trainel
- 26/11 : La Commission des Compétitions transmet un mail des services techniques de Troyes pour l'occupation des terrains pendant le week-end du 30/11 et 01/12

- 26/11 : Echange mails avec différents clubs pour la réorganisation de plateaux et matchs (*suite fermetures de terrains*)
- 26/11 : Nogent informe de l'absence de ses équipes U9 au plateau du 30/11 à Marcilly (*en raison de la limitation d'équipes demandée par le club recevant*)
- 27/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Troyes
- 27/11 : Le Morgendois informe de l'absence de ses équipes le 07/12 (*vente calendriers du club*)
- 28/11 : Bar sur Aube demande le déplacement de l'un des 2 plateaux U11 prévus (*partie des terrains impraticable et réception d'un autre plateau U11, d'un plateau U7 et d'un match U13*)
- 28/11 : Bar sur Seine demande le lieu de tenue d'un plateau organisé par Vaudes/Chaource
La commission rappelle le lien vers le tableau « Où jouent-ils » sur le site du District qui communique ces informations
- 28/11 : Villenauxe informe de son absence au plateau U9 à Romilly sur Seine
- 28/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Mergey, St Lyé, Vendevre, Bar sur Seine
- 28/11 : Le Morgendois informe de son absence au plateau U7 de Trainel en raison des conditions météo
- 28/11 : L'ASLO informe engager une 3^{ème} équipe U9 au plateau de Foot 2000
- 29/11 : Les Portugais de Romilly informent de l'annulation des plateaux U7 et U9 (*terrains fermés*)
- 29/11 : L'AGT informe que seule une équipe se déplacera au plateau U9 à St Etienne
- 29/11 : Foot Seine informe que la plateau U11 aura finalement lieu en gymnase, RDV 14h
- 29/11 : L'ASOFA informe de l'annulation des plateaux U7 et U11 (*terrains impraticables*)
Le match U13 est inversé à Creney
- 29/11 : Réception des arrêtés municipaux de fermeture des terrains de Essoyes, Rosières, St André, Pont Ste Marie, Fontvannes, Ste Savine, La Rivière de Corps, Conflans, Marigny, La Chapelle, St Germain, Nogent, Brienne, St Léger sous Brienne, Romilly sur Seine, Lesmont, St Julien, Bar sur Aube, Vendevre, Pâlis, Mailly, Dienville, Origny, St Parres aux Tertres
- 29/11 : Rosières informe de l'absence de l'une de ses 3 équipes au plateau U9 de Foot 2000
- 29/11 : Maizières informe de son absence au plateau U7 de Trainel
- 29/11 : S3 Academy informe de l'annulation de son plateau U11 (*fermeture terrains*)
- 29/11 : MELDA informe de la présence de deux équipes U9 seulement au plateau à Macey
- 29/11 : L'ASLO demande si le plateau U7 annulé par les Municipaux va être repositionné sur un autre terrain. La commission répond que compte tenu du nombre important de fermeture de stades, celui-ci est annulé
- 29/11 : Le FCMT informe de son absence au plateau de Mailly
- 29/11 : St Julien informe du report de ses 2 matchs U13 (*terrains fermés*)
- 29/11 : Bar sur Aube informe de l'annulation du plateau U7 (*terrains fermés*)
- 29/11 : Foot Seine informe de l'absence de son équipe U7 au plateau de Romilly
- 30/11 : Torvilliers informe (*hors délai*) de l'absence de son équipe U9 au plateau de St Etienne

- 02/12 : Le FCMT propose d'accueillir 2 plateaux en futsal le 07/12 (*U7 et U9*) dans le cadre d'une action pour le Téléthon, en remplacement des plateaux annulés de Tertres et St André
- 02/12 : St Julien informe ne pas pouvoir accueillir à la fois un plateau U9 et un plateau U11 ce samedi 07/12. La commission va essayer de replacer l'un des plateaux, mais regrette d'être prévenue tardivement alors que les calendriers sont publiés depuis le 12/11
- 02/12 : Nogent transmet des photos et interrogations par rapport au revêtement d'un terrain de l'agglomération troyenne. Le Pôle Jeunes transmet l'information à la Commission des Terrains seule à même d'intervenir

4/ Rassemblements et tournois

Aucune nouvelle demande de tournoi ou rassemblement n'est parvenue à la commission depuis sa dernière réunion

5/ Questions diverses

RAS

Fin de la séance : 21h00

Prochaine réunion du Pôle Jeunes : lundi 17 février 2020
(*ou sur convocation en cas de nécessité pendant la trêve hivernale*)

Le Président, Eric RAYBAUDI